



## Le modèle de Coopération ATHENA pour la R&D

---

### Le projet "Advanced Technology Higher Education Network Alliance – ATHENA"<sup>1</sup>

Groupe de travail 4 – Recherche : Stimuler la recherche au sein de l'Alliance

Tâche 4.1: Modèle de Coopération pour la R&D

---

### Objectif et périmètre

Le modèle de Coopération ATHENA pour la R&D<sup>2</sup> a pour but de combler l'écart entre la conceptualisation des *nouvelles idées* et l'*innovation* considérée comme un processus ou un produit en soi. Le partenariat ATHENA établira le Réseau de Coopération ATHENA – un réseau complet de points d'entrée régionaux, d'innovation et de services de soutien pour renforcer les sujets et champs de R&D communs. En tant que membre de ce réseau, chaque institution partenaire introduira un point d'entrée régional, responsable de (1) rediriger les entreprises et autres partenaires extérieurs vers la R&D pertinente et les autres prestataires de services au sein du réseau, (2) aider à trouver la solution et les partenaires adaptés, (3) renforcer et soutenir la coopération au sein du partenariat ATHENA. Le Réseau de Coopération ATHENA englobera des experts qualifiés provenant de différents domaines de soutien, ayant un profond savoir de l'environnement de la R&D ainsi que de l'économie nationale et internationale. Le Réseau de Coopération ATHENA sera supervisé, guidé et dirigé par un Comité de Recherche composé de représentants des institutions partenaires.

### L'architecture du modèle

Le modèle de Coopération ATHENA pour la R&D est conçu comme ouvert et permet un niveau de flexibilité nécessaire aux institutions partenaires, au regard des spécificités de leurs modes de management et de leurs structures organisationnelles ; de la disponibilité des ressources, de l'orientation et besoins de la recherche ; de la spécificité des environnements nationaux et régionaux dans lesquels les institutions partenaires opèrent ; et de la macroéconomie, des conditions sociales et autres. Le modèle se compose des éléments suivants :

- Le Comité de Recherche ATHENA,
- Le Réseau de Coopération ATHENA : Les points d'entrée régionaux,
- Le Réseau de Coopération ATHENA : Les réseaux régionaux,
- Les parties prenantes.

La structure du Modèle de Coopération ATHENA pour la R&D est présentée dans l'*Annexe 1*.

### Le Comité de Recherche ATHENA<sup>3</sup>

**Mission :** Le Comité de Recherche est un comité de direction qui se concentre sur l'organisation et les décisions, au regard des priorités de recherche et des synergies au sein des partenariats ATHENA.

---

<sup>1</sup> Le projet 'Advanced Technology Higher Education Network Alliance – ATHENA' est financé par le Programme Erasmus+ de l'Union Européenne, Accord de Subvention Numéro 101004096 – ATHENA – EAC-A02-2019 / EAC-A02-2019-1.

<sup>2</sup> La terminaison Recherche et Innovation (R&I) est utilisée dans l'Espace Européen de la Recherche (en conformité avec la politique européenne de recherche et innovation).

<sup>3</sup> Le Comité de Recherche est partie intégrante du Modèle de Gouvernance ATHENA et est présenté dans le Livre de Gouvernance ATHENA.



**Direction et Adhésion du Comité de Recherche :** Le Comité de Recherche est composé de vice-recteurs et autres représentants expérimentés de la recherche dans les institutions partenaires. Toutes les institutions partenaires sont représentées également. Le Comité de Recherche est dirigé par les institutions membres de ATHENA, en rotation (tous les six mois ou sur une base annuelle, suivant la même rotation que le Comité Exécutif). Les coordinateurs des points d'entrée régionaux, étudiants, partenaires industriels et autres parties prenantes peuvent participer, de manière observationnelle et consultative, sans droit de vote.

**Activités/Compétences/Autorité/Champs d'action :** La principale activité du Comité est la prise de décision dans les domaines suivants liés à la R&D :

- Définition des priorités de recherche au sein des partenaires ATHENA.
- Cartographie des expertises de recherche existant au sein des partenaires ATHENA.
- Examen et évaluation des programmes et stratégies de la R&D ATHENA.
- Suivi et supervision des progrès ATHENA dans la réalisation de ses buts et objectifs en matière de R&D et recommandations auprès du Conseil d'Administration sur les modifications à apporter aux buts et objectifs d'ATHENA dans ce domaine.
- Prise des décisions quant aux questions majeures de R&D (les grands projets communs de R&D, les nouvelles initiatives communes de R&D, l'adhésion aux consortiums internationaux, les réseaux, etc.).
- Examen des progrès, de la stratégie d'alignement, de l'impact et de la gestion financière des projets approuvés.
- Réglementation des programmes doctoraux partagés en collaboration avec le Comité d'Education.
- Définition d'un responsable de Conduite de Recherche, des règles et d'une politique d'éthique de recherche.
- Définition de la politique et des règles relatives aux installations partagées et aux infrastructures de recherche.
- Planification de la dissémination des actions jointes (en collaboration avec le Bureau de la Communication) en rapport avec les résultats de recherche ATHENA (produits, publications, organisation de conférences de recherche, etc.).
- Identification et rapport au Conseil d'Administration des questions et tendances émergentes importantes en matière de R&D qui pourraient impacter ATHENA.
- Conseils auprès du Conseil d'Administration sur la gestion des risques dans les domaines liés à la R&D.
- Rendu d'un rapport annuel au Comité Exécutif.
- Autres enjeux qui seront adoptés par le Conseil d'Administration dans le domaine de la R&D.

**Convocation aux Réunions et Règlement Intérieur :** Comme pour le Comité Exécutif. Exception : en cas de motif raisonnable (opérabilité, temps, etc.), les processus peuvent être règlementés individuellement sur la base de l'accord des membres du Comité.

### **Réseau de Coopération ATHENA : Les points d'entrée régionaux**

Le Réseau de Coopération ATHENA est composé de **points d'entrée régionaux** des institutions partenaires et doit agir avec globalité et efficacité. L'exigence minimum pour établir un point d'entrée régional est un groupe engagé de professionnels qualifiés capables de répondre aux demandes et initiatives, ainsi que de fournir un soutien à toutes les parties prenantes du modèle de Coopération ATHENA pour la R&D.



Chaque point d'entrée régional doit être accessible par une adresse email unique. Chaque point d'entrée régional dispose d'un coordinateur (personne physique).

Les points d'entrée régionaux des institutions partenaires sont connectés au Réseau de Coopération ATHENA, travaillent en collaboration étroite entre eux et partagent des informations concernant :

- Les opportunités et besoins de la recherche, qui devront être pertinents et soutenir le partenariat ATHENA.
- Les savoirs spécifiques et complémentaires en R&D ainsi que les services entre les institutions partenaires.
- Les possibilités de bourses d'études et opportunités d'emploi.
- La possibilité de mobilité pour les chercheurs, les étudiants et les autres membres du personnel en se concentrant sur les échanges de personnel dans les services de soutien.
- Les opportunités pour les étudiants de participer à la R&D et aux projets.
- La possibilité d'accès libre aux infrastructures de recherche et aux services (lorsque pertinent).
- La possibilité de formation pour les chercheurs et les autres membres du personnel, en se concentrant sur les services de soutien.
- Les meilleures pratiques et les futures tendances en matière de R&D.
- Autre.

Les liens de coopération et la structure du point d'entrée régional sont présentés en *Annexe 2*.

### **Le Réseau de Coopération ATHENA : Les réseaux régionaux**

Chaque point d'entrée régional possède les tâches de coordination suivantes, au niveau du réseau régional de chaque institution partenaire :

- Rassemblement des informations à un endroit défini (un seul point de contact).
- Coordination du réseau régional.
- Suivi de la mise en œuvre des services et assurance qualité.
- Analyse et identification des besoins au niveau régional mais aussi mondial.
- Organisation de formations et mise en relation des prestataires de services de soutien.

Chaque institution partenaire doit fournir les **services de soutien** suivants au sein de son **réseau régional** (en coopération avec son point d'entrée régional) :

- **Faciliter les contacts avec les partenaires R&D pertinents**, y compris l'identification des besoins des partenaires économiques et la mise en relation des entreprises avec des partenaires R&D dans les universités pour mener : des travaux de recherche (appliquée), du prototypage, des essais conformément aux méthodes certifiées, le développement de produits et technologies, l'achat conjoint d'équipement pour la R&D, la création de réseaux entre les organismes de recherche et les entreprises, dans le but de promouvoir le transfert des découvertes scientifiques vers le secteur des affaires et l'environnement social au sens large du terme ; la recherche des partenaires nationaux et internationaux pertinents pour établir des consortiums R&D afin d'obtenir des fonds dans le cadre de divers programmes de financement.
- **Développer les projets nationaux et internationaux (européens)** – identifier les appels à projets de R&D adéquats, et aider à l'organisation de consortiums pertinents entre partenaires de recherche, économiques, financiers, administratifs et autres ; soutenir la préparation de la documentation du projet, sa gestion financière, administrative et juridique, la coordination et la préparation des rapports financiers.
- **Faciliter la participation des étudiants aux activités de R&D.**



- **Promouvoir les collaborations avec les centres d'excellence de recherche existants, les réseaux européens et similaires.**
- **Promouvoir les accomplissements de la R&D au grand public.**
- **Promouvoir et faciliter l'innovation et le transfert de savoir/technologie :**
  - o **Promouvoir et faciliter l'innovation :** évaluer le potentiel d'innovation des entreprises, fournir un support consultatif pendant la phase de R&D, créer des R&D Windows Challenges (périodes durant lesquelles les entreprises pourront soumettre des défis à résoudre par l'Alliance ATHENA, puis annoncer les appels internes pour les challenges de R&D proposés par les entreprises), organiser des événements pour la connexion et la mise en relation, ainsi que pour la sensibilisation, promouvoir les meilleures pratiques, suivre et promouvoir les tendances spécifiques des secteurs concernés, apporter un soutien consultatif sur la gestion efficace des innovations ;
  - o **Gérer la propriété intellectuelle :** évaluer la possibilité d'une protection par propriété intellectuelle, contribuer à la protection des inventions à travers les droits de propriété intellectuelle, aider à la gestion des relations légales liées à la gestion de la propriété intellectuelle, offrir un service de conseils sur la propriété intellectuelle en général ou sur des questions spécifiques ;
  - o **Commercialiser :** évaluer le potentiel commercial des inventions, identifier les opportunités de partenariats et établir une coopération avec les partenaires commerciaux pertinents, conduire des activités pour le marketing de la propriété intellectuelle, assister les négociations pour la vente des droits de propriété intellectuelle ou la conclusion de contrats de licence, assister l'entrée des inventions sur le marché, soutenir la commercialisation globale du savoir et des inventions, assister la création de sociétés à partir de branches d'activités au sein des entreprises.
  - o **Entreprendre** – consultations et autres activités pour la création de nouvelles entreprises, l'incubation de start-ups et le soutien à la croissance mondiale.
- **Promouvoir et faciliter la mobilité** (internationale, intersectorielle, etc.) **des chercheurs.**
- **Promouvoir l'accès libre aux infrastructures de recherche et aux services.**
- **Promouvoir et organiser des formations, renforcer les capacités** des chercheurs, prestataires de services de soutien et autres parties prenantes pertinentes.

### **Les parties prenantes**

Les parties prenantes du modèle que les points d'entrée régionaux relient sur le chemin de l'idée de l'innovation sont les suivantes :

- Les institutions partenaires ATHENA (chercheurs et corps enseignant, étudiants, et autres entités pertinentes).
- Les institutions de la R&D et les industries participantes (parties prenantes déjà activement impliquées dans la coopération avec les institutions partenaires ATHENA).
- Les institutions de la R&D identifiées et les industries intéressées par une coopération.

### **Annexes**

*Annexe 1 :* La structure du Modèle de Coopération ATHENA pour la R&D

*Annexe 2 :* La structure et les liens de coopération du point d'entrée régional.

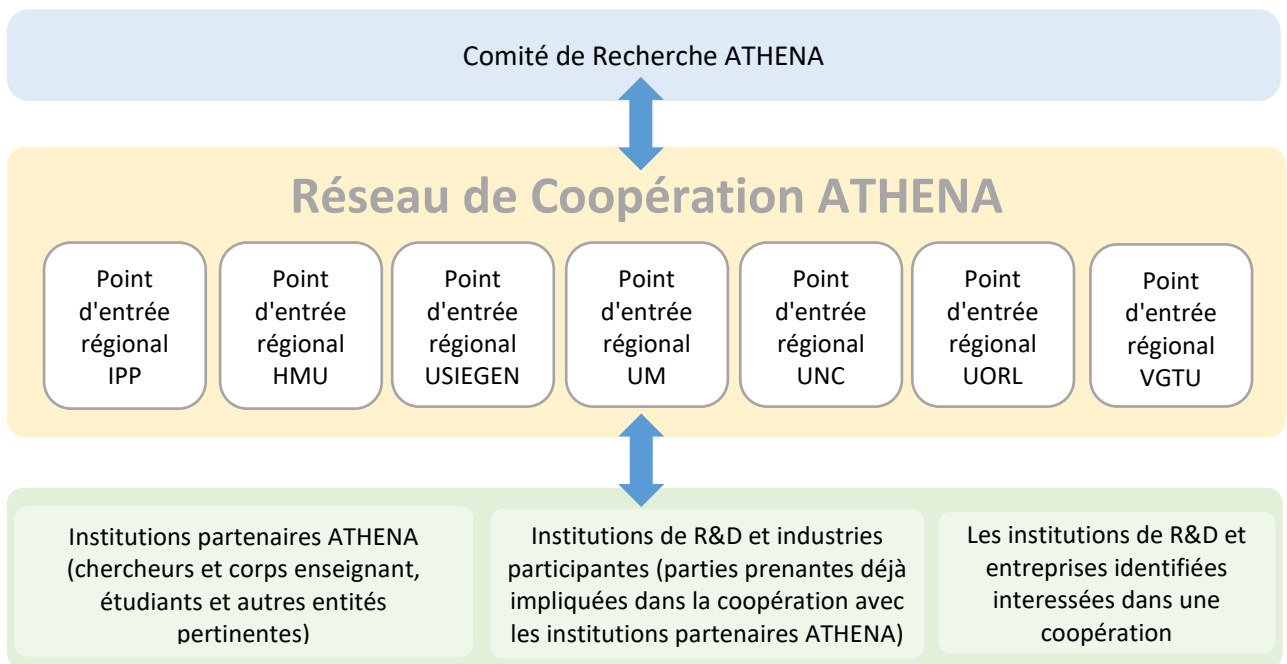
*Annexe 3 :* Liste de contrôle de la conformité avec le modèle de coopération ATHENA pour la R&D.



## Annexe 1

### Le modèle de Coopération pour la R&D

La structure du Modèle de Coopération Athena pour la R&D

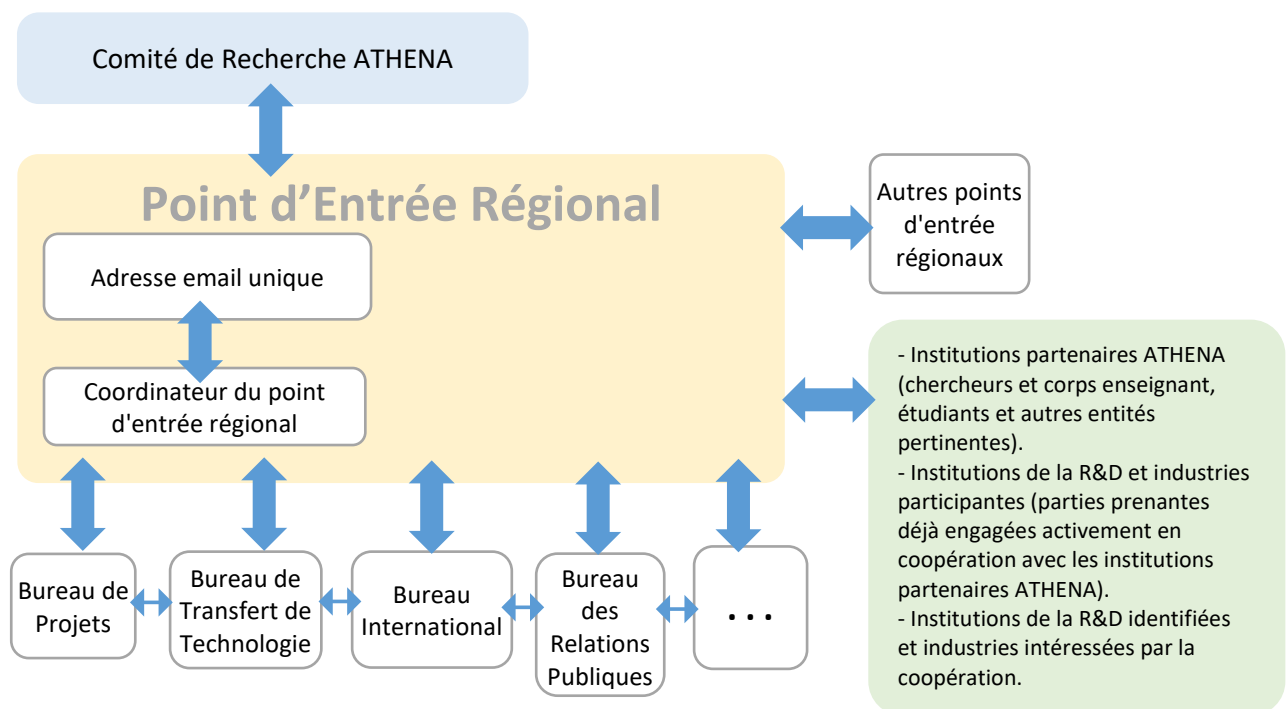




## Annexe 2

### Le modèle de Coopération pour la R&D

La structure et les liens de coopération du point d'entrée régional d'une institution partenaire individuelle





## Annexe 3

### Le Modèle de Coopération pour la R&D

#### Liste de contrôle de la conformité au Modèle de Coopération ATHENA pour la R&D

Chaque institution partenaire vérifie si elle met en œuvre les activités suivantes, en accord avec le Modèle de Coopération ATHENA pour la R&D.

Activités	Référence à la tâche et/ou au résultat attendus ATHENA	Exemple pour l'activité/l'unité organisationnelle de l'institution partenaire
<b>Général</b>		
<input type="checkbox"/> Le Modèle de Coopération ATHENA pour la R&D est approuvé par l'institution partenaire.		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire possède les ressources appropriées (savoir, personnel, infrastructures, etc.) pour opérer en accord avec le Modèle de Coopération ATHENA pour la T&D.		
<input type="checkbox"/> Le point d'accès régional de l'institution partenaire, une adresse email uniforme, est mise en place.		
<input type="checkbox"/> Un coordinateur du point d'accès régional de l'institution partenaire est désigné.		
<input type="checkbox"/> Le point d'accès régional de l'institution partenaire coopère activement avec les autres points d'accès régionaux du Réseau de Coopération ATHENA, en accord avec le Modèle de Coopération ATHENA pour la R&D.		
<b>Faciliter les contacts avec les partenaires R&amp;D pertinents</b>		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire est informée sur les besoins de la R&D et les défis de son environnement régional, national, ainsi qu'à l'international.		
<input type="checkbox"/> Au sein de son réseau régional, l'institution partenaire a mis en place un système de suivi et d'enregistrement des besoins des parties prenantes externes, de l'engagement des chercheurs, ainsi que leur intégration à diverses fins de coopération en matière de R&D.		
<b>Développer les projets nationaux et internationaux (européens)</b>		
<input type="checkbox"/> Le questionnaire F01 est complété (analyse de la situation - définition du domaine de recherche de l'institution partenaire).		
<input type="checkbox"/> Le questionnaire F02 est complété et entretenu (définition des sujets de recherche prioritaires de l'institution partenaire pour un catalogue commun du partenariat ATHENA).		
<input type="checkbox"/> Prendre connaissance des résultats de l'analyse de la situation concernant les champs de recherche transversaux des institutions partenaires (F01), et du catalogue des sujets de recherche prioritaires des institutions partenaires (F02), pour une promotion		



ciblée de la coopération en matière de R&D au niveau du partenariat ATHENA.		
<input type="checkbox"/> Suivre et analyser régulièrement les appels publics pertinents pour la candidature conjointe de projets au sein du partenariat ATHENA.		
<input type="checkbox"/> Chaque institution partenaire propose au moins une candidature de projet conjoint entre les institutions partenaire ATHENA intéressées par an.		
<input type="checkbox"/> Chaque institution partenaire garde continuellement une trace des projets soumis et approuvés aux différents appels publics, dans un dossier central/conjoint des candidatures et projets approuvés au niveau du partenariat ATHENA.		
<b>Faciliter la participation des étudiants aux activités de la R&amp;D</b>		
<input type="checkbox"/> Le questionnaire F03 est complété (une analyse de la situation sur les formes existantes de coopération étudiante dans la R&D a été effectuée).		
<input type="checkbox"/> Prendre connaissance des résultats de l'analyse de la situation (F03) sur les formes existantes de coopération étudiante dans la R&D et sur les formes sélectionnées ayant le potentiel d'une introduction conjointe au niveau du partenariat ATHENA.		
<input type="checkbox"/> Présentation des formes d'implication étudiante dans la R&D sélectionnées sur un unique site internet pour tous les étudiants du partenariat ATHENA.		
<input type="checkbox"/> Promouvoir et informer les étudiants de l'institution partenaire (UO) sur le partenariat ATHENA et ses formes possibles/proposées de coopération dans la R&D par le biais de divers canaux d'information.		
<input type="checkbox"/> Les étudiants des institutions partenaires participent activement aux formes de coopération dans la R&D proposées au niveau du partenariat ATHENA.		
<b>Promouvoir la collaboration avec les centres d'excellence de recherche existants, réseaux de l'Union Européenne et similaires</b>		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire surveille et propose des collaborations avec les centres d'excellence de recherche, les réseaux de l'UE, etc. qui sont considérés comme ayant une valeur additionnelle pour le partenariat ATHENA.		
<b>Promouvoir les accomplissements de la R&amp;D au grand public</b>		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire prend activement part à la préparation du ATHENA Research Book.		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire prend activement part à la publication des contributions sur le site internet ATHENA mais aussi sur les autres canaux d'information.		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire prend part à la candidature (en cas d'approbation du projet) d'un projet Horizon Europe, MSCA ou Nuit Européenne des Chercheurs.		
<b>Promouvoir et faciliter l'innovation et le transfert de savoir/technologie</b>		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire est responsable de promouvoir et faciliter l'innovation.	WP 6	
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire est responsable de la gestion de la propriété intellectuelle.	WP 6	





<input type="checkbox"/> L'institution partenaire est responsable de la commercialisation appropriée du savoir.	WP 6	
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire promeut comme il se doit l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale.	WP 6	
<b>Promouvoir et faciliter la mobilité des chercheurs</b>		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire met en œuvre la mobilité du personnel (notamment des chercheurs) au sein du partenariat ATHENA, dans le cadre de divers programmes de mobilité (Erasmus par exemple).	WP 7	
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire s'intéresse à la candidature d'un projet conjoint du partenariat ATHENA pour la promotion de l'excellence scientifique dans le cadre de la mobilité internationale et intersectorielle dans l'éducation doctorale et post-doctorale (Horizon Europe, MSCA, Réseaux Doctoraux et Bourses d'études Post-doctorales).		
<b>Promouvoir l'accès libre aux infrastructures et aux services de recherches</b>		
<input type="checkbox"/> L'institution partenaire prépare une liste d'infrastructures de recherche permettant leur accès libre ou usage partagé au niveau du partenariat ATHENA.		
<b>Promouvoir et organiser des formations et renforcer les capacités des chercheurs, prestataires de services et autres parties prenantes pertinentes</b>		
<input type="checkbox"/> Chaque institution partenaire organise au moins deux formations à thème pour les chercheurs, prestataires de services et autres parties prenantes par an, au sein du partenariat ATHENA.		